

19 août 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les défis et priorités de la France pour les dix prochaines années, à Paris le 19 août 2013.

Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Cher(e)s ami(e)s,

Je vous retrouve pour ce séminaire. Il marque la rentrée du gouvernement.

Celle-ci est placée autour de trois grandes questions :

- La préparation du budget. Celui de l'Etat comme de la Sécurité Sociale, avec les économies à conduire et les prélèvements à limiter
- La réalité de la reprise économique avec ses conséquences sur l'inversion de la courbe du chômage
- La sauvegarde de notre système de retraites par répartition. C'est le patrimoine de chaque Français.

Les réponses seront apportées par le Gouvernement d'ici la fin de ce mois.

Mais nous sommes réunis ce matin non seulement pour traiter l'immédiat et l'urgence, mais aussi pour dire ce que nous voulons faire de la France pour les dix ans qui viennent.

C'est la vocation du pouvoir politique que de définir une stratégie nationale, dans le même temps où il prend en charge les problèmes du quotidien.

C'est le moment de le faire.

Il y a un an, nous arrivions aux responsabilités dans le contexte de la crise de la zone euro. Ces incertitudes majeures ont depuis été largement surmontées. Il en reste bien d'autres et nous ne sommes pas encore entrés dans une phase de croissance durable. D'où la nécessité de nous projeter, à condition de bien saisir la singularité de notre pays. Ses atouts comme ses faiblesses. La France est une Nation à vocation universelle. Elle pèse dans le destin de l'Europe. Elle a vocation à agir à l'échelle mondiale. Elle a donc besoin d'un projet collectif.

Nous avons commencé à y travailler : la loi de refondation de l'école, celle sur l'enseignement supérieur, la transition énergétique, le plan des investissements d'avenir, le redressement productif, le plan pour la compétitivité, la modernisation du marché du travail, la Banque publique d'investissement.

Nous devons donner un cadre, une cohérence à ces décisions.

C'est le sens de cette stratégie à 10 ans.

Pourquoi 10 ans ?

Parce qu'une décennie c'est le temps du possible, c'est une durée suffisante pour traduire des choix, pour rendre visible les investissements engagés, pour modifier les comportements.

10 ans, c'est une échelle où bon nombre de tendances et de paramètres sont dorénavant connus. C'est vrai pour la démographie, pour le climat, pour les ressources naturelles et même pour les rapports de force internationaux.

10 ans, c'est le temps à la fois de la conception et de l'action. En deçà, nous sommes dans la gestion. Au-delà, dans la prospective. Certes, tout ne peut pas être anticipé : les conflits, les catastrophes, les crises. Encore est-ce la responsabilité de la France de contribuer à les prévenir.

10 ans, c'est aussi le temps qui permet de mesurer les effets tangibles d'une politique. En dix ans, un pays peut perdre ou gagner des places dans les classements internationaux dans de nombreux domaines (recherche, université, compétitivité). Peut même changer de statut. Ainsi

nombreux domaines (recherche, universités, compétitivité). Peut même changer de statut ! Ainsi, depuis 2002, la France a vécu une « décennie perdue » : dégradation de sa compétitivité, repli de sa production industrielle, atonie de la croissance, aggravation des inégalités, affaiblissement du modèle républicain.

Quels sont les grands défis que notre pays doit relever d'ici dix ans ?

J'en vois trois.

1- Le premier est celui de notre souveraineté. D'abord notre souveraineté politique, diplomatique, militaire. Non pour des arguments de puissance, de domination ou de contrôle. Mais pour promouvoir le message, les valeurs et les intérêts de la France. C'est le choix que nous avons fait avec la loi de programmation militaire. C'est le sens de notre présence partout dans le monde. C'est l'enjeu de la francophonie. Mais la souveraineté, elle est surtout budgétaire, économique, industrielle, agricole, énergétique.

Nous ne peserons sur les orientations de l'Europe et la régulation mondiale que si nous retrouvons une compétitivité élevée, un niveau de dette publique soutenable et une moindre dépendance énergétique.

Cette souveraineté n'est pas un repli, un enfermement. Elle s'inscrit dans nos choix européens et dans notre ouverture au monde. L'Europe a besoin d'une France forte. Et le monde, d'une France influente.

2- Le second est celui de notre excellence. L'excellence c'est de pouvoir élever le niveau de la France dans la mondialisation par l'innovation, la spécialisation et l'adaptation aux besoins de l'économie de demain et notamment des classes moyennes des pays émergents. C'est d'être un pays de premier rang.

Mais nous avons deux choix à faire : élever la part de l'industrie dans la production nationale et amplifier les gisements de l'économie de services.

Ils ne sont pas contradictoires. Sans industrie forte, l'équilibre de nos échanges ne peut être retrouvé. Sans le développement des services, il ne peut y avoir de création d'emplois.

L'excellence, c'est de rendre plus efficace et plus juste notre système de protection sociale et d'organisation territoriale.

L'excellence, c'est aussi une France capable d'être en avance dans les domaines de la recherche, de la connaissance et de la culture.

L'excellence, c'est d'être un pays où l'exigence environnementale assure sobriété énergétique, performance économique et solidarité territoriale.

3- Enfin, le troisième défi est celui de notre unité. Unité des générations face à l'avenir des retraites et la priorité à l'emploi. Unité des catégories sociales face à la lutte contre les inégalités et aux exigences de la solidarité. Unité des modes de vie et des cultures face à la communautarisation, à la fragmentation, à l'individualisme.

Si nous voulons prévenir les risques du déclassement et de la désintégration, nous devons porter des politiques de cohésion et des projets qui rassemblent le pays tout entier.

Une stratégie à dix ans pourrait s'articuler autour de cinq objectifs.

1. Utiliser pleinement notre avantage démographique.

La France est le pays européen qui dispose du taux de natalité le plus élevé, de la population la plus jeune et qui assure le renouvellement des générations.

Prendre conscience de cet atout, c'est organiser un système de formation initiale et continue lié aux métiers du futur, c'est fixer l'objectif de « diplômé » la moitié d'une classe d'âge dans l'enseignement supérieur, c'est mettre les nouvelles technologies à la portée de tous.

C'est introduire des dispositifs pour prévenir les échecs, pour réduire les inégalités scolaires, c'est faire de l'apprentissage et de l'alternance une filière d'excellence.

Cette insertion des jeunes est d'autant plus impérieuse que la France fera face parallèlement au grand vieillissement qui génèrera des coûts supplémentaires mais aussi des opportunités, en termes de technologies, comme de services (la « silver » économie).

Le capital de la France c'est sa population, son niveau de qualification, sa mobilité, son savoir-faire, ses capacités.

2. Gagner la bataille de la mondialisation.

C'est la condition aussi pour l'amélioration de notre niveau de vie, c'est-à-dire du pouvoir d'achat de la Nation.

Nos faiblesses sont connues : des entreprises trop petites, trop peu tournées vers l'exportation et une insuffisante spécialisation sectorielle. S'y ajoutent un taux d'investissement trop faible, une base industrielle trop étroite et une compétitivité dégradée.

Mais nous avons aussi des atouts : de grandes entreprises à taille mondiale, une capacité d'innovation reconnue, une « marque France » appréciée dans les secteurs prisés par les consommateurs des pays émergents. Et l'attractivité de notre territoire.

Notre stratégie à 10 ans doit donc créer le meilleur environnement pour les entreprises exportatrices (formation, financements, fiscalité), simplifier l'Etat pour le rendre plus fort et plus rapide, stimuler l'innovation et la création, organiser les nouvelles filières industrielles (numérique, bio-technologies, le stockage de l'énergie) et cultiver l'exception française (l'agro-alimentaire, le luxe, la culture, le tourisme).

Mais, l'élévation de la performance nationale exige une politique d'infrastructures permettant de diminuer les coûts et de faciliter la mobilité : qualité des services publics, efficacité des transports, prix des logements, coût de l'énergie

3. Réussir la transition énergétique et écologique.

La lutte contre le réchauffement est un objectif planétaire. C'est un engagement européen. Ce doit être une « ardente obligation » nationale.

Là aussi les considérations liées à l'environnement, à la santé, aux générations futures se conjuguent avec les arguments économiques, les préoccupations sociales et le mode de développement. Une politique énergétique est, par définition, celle du temps long. C'est maintenant que nous devons amplifier la diversification de nos sources d'énergie, et engager la sobriété énergétique. Notre objectif peut être en ces domaines aisément quantifié et les instruments, réglementaires, financiers, fiscaux, être déployés tout au long de la décennie. C'est un enjeu industriel. C'est un gisement d'emplois. C'est une perspective de pouvoir d'achat par la réduction des dépenses contraintes.

4. Faire de notre territoire un levier de développement.

L'organisation de notre espace, son équilibre, voire son administration, constituent des objectifs à 10 ans.

De notre capacité à occuper harmonieusement le territoire dépendent aussi nos résultats économiques et notre cohésion nationale.

Car la fracture territoriale est là : d'un côté des métropoles dynamiques de l'autre des quartiers délaissés, des zones péri-urbaines de plus en plus éloignées des centres, des espaces ruraux abandonnés.

Il y a un « scénario de l'acceptable » qui s'écrit chaque jour faute d'une maîtrise du foncier, de la désindustrialisation, de la dilution des solidarités de proximité, de temps de transport insupportables, d'une insécurité qui s'étend.

Le cap stratégique doit être de rendre accessible les villes, d'installer des activités sur l'ensemble du pays, de mettre le numérique à la disposition de tous, de créer une économie circulaire, de rénover les réseaux de transport et de maintenir une agriculture de qualité. Bref, de réinventer l'aménagement du territoire.

Dans cette perspective, la valorisation de notre façade maritime est un atout majeur dans la mondialisation. C'est la « croissance bleue ».

5. Inclure tous les citoyens dans la République.

La dernière période a été marquée par une montée des inégalités. Cela vaut pour les revenus et les patrimoines. Cela vaut surtout pour l'accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé, au logement. Bref, la vie est plus dure pour un nombre de plus en plus grand de nos concitoyens et l'idée même du progrès s'est affaiblie, pour ne pas dire effacée.

Dans le même temps, de nouveaux clivages ont fait ressurgir de nouvelles peurs. Les valeurs de la République sont devenues elles-mêmes plus discutées comme si elles étaient discutables à force de ne pas être effectives.

Face à ces dérives, nous devons réaffirmer les missions de l'école, accompagner les parcours vers l'emploi, travailler à une plus grande mixité sociale, affirmer la laïcité comme règle de vie en commun, élargir le service civique, encourager la vie associative et la démocratie de participation. Notre avenir à 10 ans dépend de nous. Du Gouvernement sûrement, de l'Etat nécessairement. Mais surtout de l'ensemble du pays. C'est cette liberté de faire, de créer, d'entreprendre que nous devons stimuler.

La définition d'une stratégie nationale présente donc plusieurs intérêts majeurs :

- Montrer un chemin qui permet à notre pays d'avancer avec des repères et des indicateurs clairement identifiés
- Engager des choix collectifs qui organisent les transitions majeures
- Adapter nos politiques et nos instruments en fonction des objectifs fixés
- Ouvrir une large concertation avec l'ensemble des forces vives.

La stratégie à 10 ans, est en ligne avec la priorité accordée à la jeunesse. Car c'est le temps long et la volonté de faire prévaloir l'avenir sur le seul présent qui donne du crédit à cette orientation générationnelle.

Pour être menée à bien, cette stratégie exigera des financements importants.

Le niveau de l'endettement public, comme celui des prélèvements obligatoires, sont des contraintes durables. Nous avons même le devoir de diminuer l'un et l'autre.

L'épargne des ménages, comme l'investissement des entreprises devront donc être largement sollicités. D'où l'importance de produits de placement de longue durée et de partenariats publics-privés équilibrés pour le financement de grands chantiers en matière d'urbanisme, de transports, de couverture du territoire en nouvelles technologies.

De même, je souhaite que la France se porte candidate pour l'organisation de grands événements culturels et sportifs.

Notre réunion d'aujourd'hui est la première étape d'un processus qui se poursuivra, sous la responsabilité du Commissariat général, jusqu'à la fin de l'année et fera une large place à la consultation. Il commence avec le travail introductif de Jean PISANI-FERRY et le rapport de Anne LAUVERGEON. Il se conclura avec l'adoption par le Gouvernement de « la stratégie pour la France ».

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire », nous a enseigné BERGSON.

Bref, l'enjeu c'est de ne pas subir mais de choisir. C'est le sens de la démarche engagée aujourd'hui.